



# SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

## SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENTRETIEN

# RAPPEL DES RÈGLES DU JEU DES FEUILLES DE ROUTE

La loi Agec a défini le futur souhaitable du « juste emballage » à horizon 2025, 2030 & 2040. Réduction, réemploi & recyclabilité rythment cette transition. Le décret 3R et la stratégie 3R ont opérationnalisé ces ambitions, en fixant des objectifs et en prévoyant l'élaboration de Feuilles de route pour faciliter cette transition au moyen d'une **approche collective**.

Ces Feuilles de route doivent notamment identifier les solutions d'emballages alternatives, les actions à mettre en œuvre, les investissements nécessaires, les besoins d'innovation et de R&D, les besoins pour améliorer la connaissance des impacts environnementaux, puis élaborer des objectifs et un calendrier. Leur élaboration est financée pour partie par l'ADEME et est **pilotée sur la base du volontariat par les organisations, syndicats et fédérations professionnelles avec l'appui également volontaire des parties prenantes**.

Leurs conclusions, certes non contraignantes, sont un cap **au bénéfice des entreprises, du consommateur et de l'environnement. Publiques, elles peuvent profiter à tout acteur qui le souhaite. Naturellement elles ne sont qu'un socle, libre à ceux qui le veulent de s'en emparer ou d'aller plus loin !**

(RE)SET a réalisé la présente Feuille de route en suivant les recommandations de l'ADEME et les règles applicables, notamment celles relatives au droit de la concurrence.

Les données ont été traitées avec prudence. Beaucoup étaient publiques, celles issues des enquêtes des adhérents des fédérations ou des acteurs des chaînes de valeur ont été anonymisées et agrégées, (RE)SET jouant le rôle de « boîte noire », lorsque nécessaire, pour assurer un total respect de la confidentialité. La sélection collective par les acteurs des thématiques prioritaires et des trajectoires a été réalisé au moyen d'outils de vote anonymisés.

Lors de la mise en œuvre des Feuilles de route, les acteurs veilleront également au respect des règles de la concurrence.

**CES TRAVAUX SONT PUBLIÉS EN MAI 2023  
ALORS QUE LE PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN EMBALLAGES, GRANDEMENT  
INSPIRÉ DES TRAVAUX FRANÇAIS,  
EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT EUROPÉEN (PRÉVU POUR 2024)**

**LES PROJETS D'ACTION EXPOSÉS DANS CE DOCUMENT VALENT DONC À  
DATE, SANS PRÉSUMER D'ÉVENTUELS AJUSTEMENTS SUITE À  
L'ADOPTION DU TEXTE.**

**CETTE FEUILLE DE ROUTE N'A AUCUNE VALEUR JURIDIQUE MAIS  
CONSTITUE UN MANIFESTE PUBLIC QUI DÉMONTRE LA VOLONTÉ D'AGIR  
DE LA FILIÈRE.**

**LES LEVIERS D'ACTION PRÉSENTÉS SONT DES PRÉCONISATIONS MAIS  
NE CONSTITUENT EN AUCUN CAS UNE OBLIGATION POUR LES  
ADHÉRENTS.**

**UNE ANALYSE CRITIQUE DE LA FAISABILITÉ ET DES MOYENS  
NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE DES LEVIERS D'ACTION DEVRA  
ÊTRE EFFECTUÉE DANS LES PROCHAINS MOIS.**



# SOMMAIRE

## 01 APPROCHE & DÉMARCHE

Cadrage & objectifs de la feuille de route sectorielle  
Méthodologie de la feuille de route

## 02 ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Le secteur de l'hygiène et de l'entretien

## 03 LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

A. Description sectorielle  
B. Les solutions étudiées  
C. La trajectoire 3R

## 04 LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

A. Description sectorielle  
B. Les solutions étudiées  
C. La trajectoire 3R

## 05 GOUVERNANCE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Rôles et responsabilité des actions collectives  
Suites envisageables & limites pour l'activation  
de la feuille de route

# 01. APPROCHE & DÉMARCHE

---

# UNE FEUILLE DE ROUTE 3R SECTORIELLE POUR TENDRE VERS LA FIN DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040

## FEUILLE DE ROUTE 3R

### Objectifs :

- Qualifier et quantifier les emballages utilisés par le secteur et décliner les potentiels de réduction, réemploi et recyclage répondant aux objectifs du décret 3R.
- Rédiger la feuille de route à horizon 2025 et 2040 pour atteindre ces objectifs.

### Sponsor :

Virginie D'Enfert,  
Déléguée Générale FHER

### Planning du projet :

Octobre 2022 – Mai 2023

## COLLECTIF

**FHER** regroupe les acteurs fabriquant en France des produits d'hygiène et d'entretien, à destination des professionnels et du grand public.



**ADHÉRENTS**

Au 17 Mars 2022

**120**



**SALARIÉS**

**+13 k**

(Source : enquête Afise représentation 2020 au 31 décembre 2020)



**SITES DE PRODUCTION EN FRANCE**

**95**

(Source : Afise - mars 2022)

## PÉRIMÈTRE PRODUITS

### Produits d'hygiène et d'entretien domestiques et professionnels :

- Produits linge
- Produits vaisselle
- Entretien des surfaces
- Entretien des sols, murs, plafonds
- Désinfectants
- Désodorisants
- Insecticides
- Autres produits d'entretien spécialisés

### Hors scope :

Produits phytosanitaires (couverts par la fédération *Phyteis*), produits cosmétiques (couverts par la fédération *FEBEA*), produits d'hygiène corporelle (couverts par la fédération *FEBEA*).

## PÉRIMÈTRE EMBALLAGES

### Emballages plastiques à usage unique\*



### Emballages primaires

en contact direct avec le produit (Ex: bouteilles, briques)



### Emballages secondaires

regroupant les primaires pour former une unité de vente (Ex: carton/boîte)



### Emballages tertiaires

Pour la manutention ou le transport (Ex: films plastiques, palettes..)

\*Emballages conçus entièrement ou partiellement à partir de plastique pétro-sourcé ou bio-sourcé (Source : stratégie nationale 3R).

# UNE FEUILLE DE ROUTE B2B ET B2C BASÉE SUR DEUX ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Cette feuille de route concilie deux études complémentaires effectuées séparément :

Une **étude portant sur le marché professionnel menée par (RE)SET** et une **étude sur le marché grand public menée par CITEO** dans le cadre du plan de prévention et d'éco-conception des emballages ménagers pour la période 2020-2025.

(RE)SET est en charge des deux phases conclusives de trajectoire pour une vision exhaustive des leviers activables.

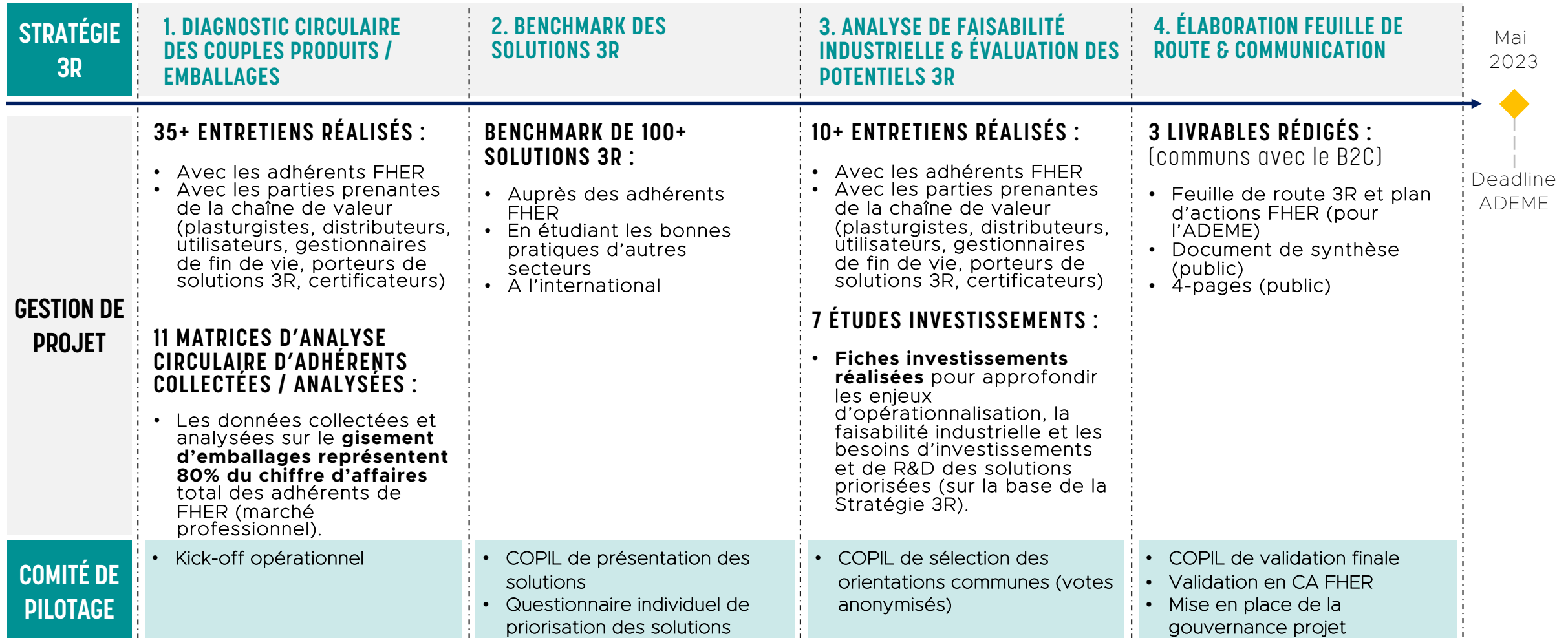
	MARCHÉ GRAND PUBLIC	MARCHÉ PROFESSIONNEL
1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE PAR COUPLE EMBALLAGE / PRODUIT	CITEO	(RE)SET
2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R EXISTANTES	CITEO - (RE)SET	(RE)SET
3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	CITEO - (RE)SET	(RE)SET
4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION	(RE)SET	

(RE)SET



## MARCHÉ PROFESSIONNEL

# UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE EN S'APPUYANT SUR UNE CARACTÉRISATION INÉDITE DU GISEMENT



# MARCHÉ PROFESSIONNEL UNE ANALYSE COMPLÈTE ET CHIFFRÉE POUR ALIGNER LE SECTEUR SUR LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES

CES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONT ÉTÉ TRANSMIS À L'ADEME DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R FHER MAIS NE SONT PAS DISPONIBLES AU PUBLIC.



## ANALYSES SECTORIELLES

Objectif : présenter les différents secteurs clients professionnels des adhérents FHER : chaîne de valeur, spécificités, implications 3R, ... pour orienter le choix des solutions.



## FICHES SOLUTIONS

Objectif : définir chaque solution 3R, sa maturité, sa disponibilité et ses enjeux d'opérationnalisation.



## FICHES RÉGLEMENTAIRES

Objectif : préciser les contraintes réglementaires actuelles et à venir, au niveau français et européen, qui impactent la feuille de route 3R du secteur.



## CHIFFRAGES DES POTENTIELS 3R

Objectif : calculs des potentiels de recyclage, réduction ou réemploi de chaque solution étudiée.



## CARACTÉRISATION DU GISEMENT

Objectif : préciser les caractéristiques / fonctionnalités de chacun des principaux emballages de la filière.



## FICHES INVESTISSEMENTS

Objectif : définition et chiffrage des investissements nécessaires aux industriels et à la filière et des besoins en R&D et ACV pour la mise en place de chaque solution.

# DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

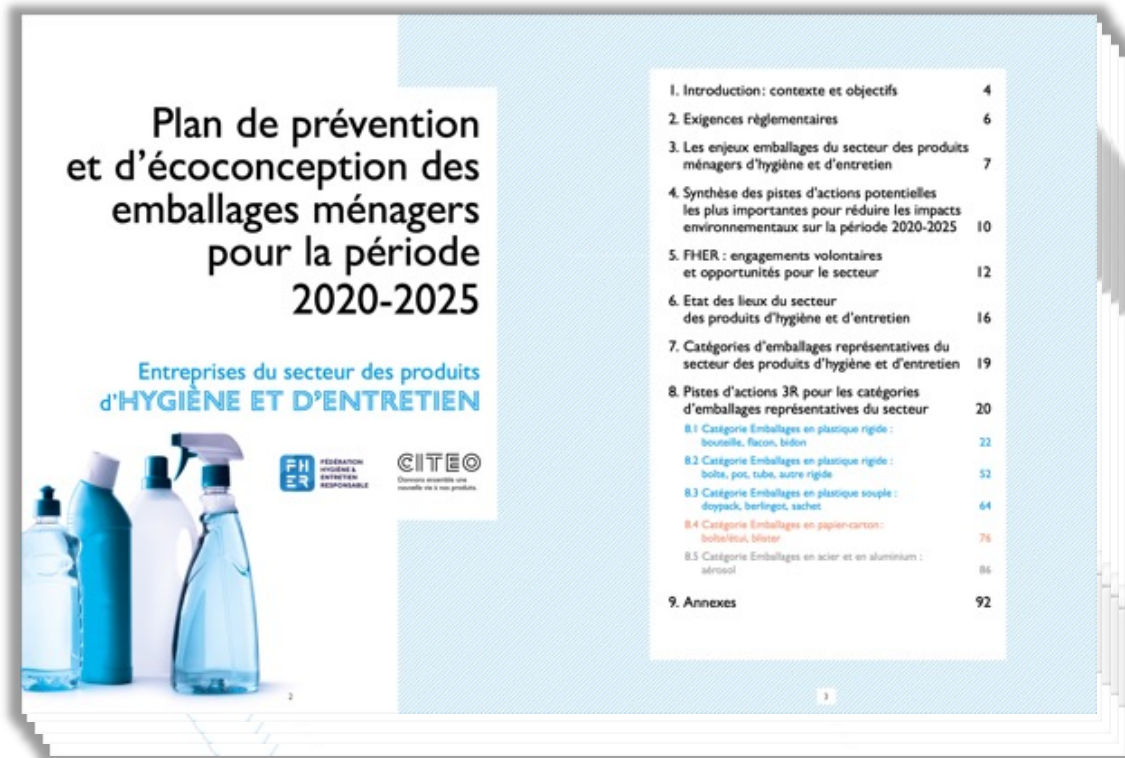
STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DES COUPLES PRODUITS / EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
HYPOTHÈSES PRISES	<p><b>ANALYSE DU GISEMENT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Année de référence : 2021</li> <li>L'ensemble des calculs se base sur la collecte de données réalisée auprès des adhérents celle-ci représente <b>80% du CA total des adhérents de FHER.</b></li> </ul>	NA	<p><b>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul sur base du <b>gisement collecté</b> dans les matrices</li> <li>Les calculs de potentiels sont basés sur des hypothèses fortes déterminées en collaboration avec les adhérents FHER et/ou les différents acteurs de la chaîne de valeur.</li> <li>Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.</li> <li>→ Les potentiels 3R traduisent donc des <b>objectifs théoriques atteignables sous conditions par la filière.</b> Ils seront <b>à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque adhérent</b> (logistique, technique, économique, ...)</li> </ul> <p><b>ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au vu des différences structurelles entre les adhérents, les calculs d'investissement présentés sont ceux attenants à un profil d'entreprise type théorique, défini en moyennant les données les caractéristiques de l'ensemble des adhérents.</li> <li>L'ensemble des calculs de coûts se basent sur des prix catalogue moyens constatés</li> <li>Coût d'une ACV : 50k€ - 150k€</li> </ul>	NA

## Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il est donc important de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir les estimations les plus réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

# MARCHÉ GRAND PUBLIC

## UNE FEUILLE DE ROUTE BASÉE SUR UN TRAVAIL COLLABORATIF PRÉALABLE DE REGROUPEMENT DE PISTES D' ACTIONS 3R



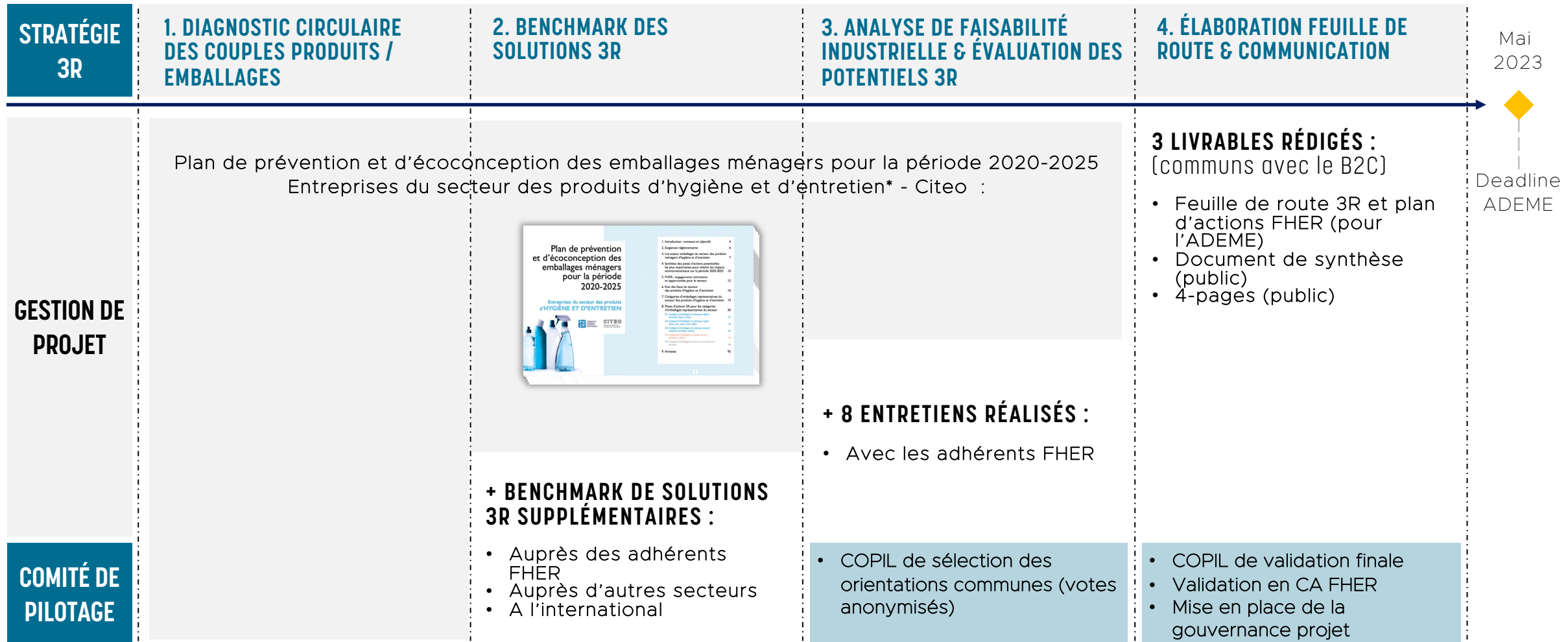
L'objectif de ce plan est de proposer « les **pistes d'actions de prévention et d'écoconception potentielles sur la période 2020 - 2025** pour les emballages représentatifs du secteur de l'hygiène et de l'entretien » à destination du grand public.

Le travail réalisé dans le cadre de ce plan a servi de **tremplin pour la mise en place d'une trajectoire 3R pour le marché grand public.**

Une grande partie des informations de la feuille de route pour le marché grand public est donc tirée et présentée dans ce document (voir page suivante).

Plan de prévention et d'écoconception des emballages ménagers pour la période 2020-2025  
Entreprises du secteur des produits d'hygiène et d'entretien – CITEO 2022

# MARCHÉ GRAND PUBLIC UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE EN S'APPUYANT SUR UN TRAVAIL PRÉALABLE





# DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DES COUPLES PRODUITS / EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
HYPOTHÈSES PRISES	NA	NA	<p><b>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul sur base du <b>gisement décrit dans le Plan de prévention et d'écoconception des emballages ménagers pour la période 2020-2025.</b></li> <li>• Les calculs de potentiels sont basés sur des hypothèses fortes déterminées en collaboration avec les adhérents FHER et/ou les différents acteurs de la chaîne de valeur.</li> <li>• Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.</li> </ul> <p>→ Les potentiels 3R traduisent donc des <b>objectifs théoriques atteignables sous conditions par la filière.</b> Ils seront à <b>réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque adhérent</b> (logistique, technique, économique, ...)</p> <p><b>ANALYSE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au vu des différences structurelles entre les adhérents, les calculs d'investissement présentés sont ceux attendant à un profil d'entreprise type théorique.</li> <li>• L'ensemble des calculs de coûts se basent sur des prix catalogue moyens constatés</li> </ul>	NA

## Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il est donc important de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir les estimations les plus réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

# MÉTHODOLOGIE : DES COÛTS & INVESTISSEMENTS CALCULÉS SUR UNE ENTREPRISE TYPE ET CATÉGORISÉS EN 4 TYPOLOGIES

## DES INVESTISSEMENTS CALCULÉS SUR UN PROFIL TYPE D'ENTREPRISE

Les investissements présentés dans cette étude ont été calculés pour un profil fictif d'entreprise type théorique. Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque acteur.

## POUR CHAQUE LEVIER D'ACTION PRIORISÉ, 4 TYPOLOGIES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES



### PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Investissements liés aux études et diagnostics devant être réalisés à l'échelle collective afin de mieux comprendre la viabilité technique et économique à échelle des solutions 3R proposées.

**Coûts estimés : 50k€ - 500k€ (fonction de la taille du projet)**



### R&D

Dépenses engagées par une entreprise ou le collectif pour mener des activités de recherche et d'innovation visant le développement de nouveaux emballages, technologies ou process.



### CAPEX/OPEX

- CAPEX (Capital expenditure), ou dépenses d'investissement d'immobilisation corporelles (nouvelles lignes, terrain, machines..) ou incorporelles (logiciels..) qu'une entreprise ou le collectif engage pour acquérir ou améliorer ses actifs.

- OPEX (Operational expenditure), ou dépenses d'exploitation, dépenses courantes liées à l'exploitation quotidienne des entreprises. Dans notre analyse, on les retrouvera principalement sous forme des coûts des matières premières des emballages.



### BESOIN EN ACV

Nous faisons ici référence à la nécessité de réaliser une évaluation de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

## 3 NIVEAUX D'INVESTISSEMENT

### INVESTISSEMENT ADHÉRENTS

Investissement porté par **un adhérent de FHER** pour la mise en place de la solution.

### INVESTISSEMENT FILIÈRE

Investissement porté par **l'ensemble des adhérents de FHER** pour la mise en place de la solution

### INVESTISSEMENT FILIÈRE AVAL

Investissement porté par **des acteurs de la filière aval du secteur** (gestionnaires de la fin de vie des emballages) pour la mise en place de la solution

#### À noter :

- Les premières estimations des besoins en investissements ne constituent pas un engagement pour les acteurs ou la filière.

**LES SOLUTIONS RETENUES COLLECTIVEMENT CORRESPONDENT  
AUX LEVIERS D'ACTION QUI POURRAIENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE  
COLLECTIVEMENT DANS LE STRICT RESPECT DES RÈGLES DU DROIT  
DE LA CONCURRENCE ET SOUS RÉSERVE DES RESSOURCES  
NÉCESSAIRES.**

**LES LEVIERS D'ACTION NON PRIORISÉS PAR LE COLLECTIF  
RESTENT TOUJOURS ACTIVABLES INDIVIDUELLEMENT DÈS À  
PRÉSENT OU ULTÉRIEUREMENT.**

# 02. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENTRETIEN

---



# PRÉSENTATION DU SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENTRETIEN

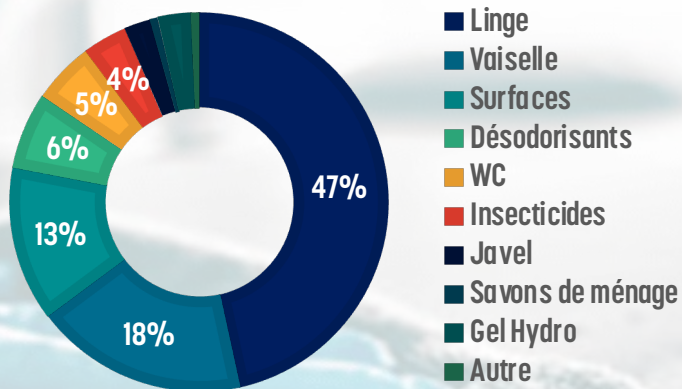
## MARCHÉS PROFESSIONNEL ET GRAND PUBLIC

### MARCHÉ GRAND PUBLIC

Chiffre d'affaires France :

**4,7**  
Milliards €

Source : Rapport d'activité FHER 2021



- Le marché grand public est majoritairement représenté par **de grands groupes internationaux prenant des décisions à l'échelle européenne**. Le secteur est aussi constitué d'un **tissu très dynamique de PME-TPE**.
- Ce **marché est en légère contraction depuis 2020**, réponse à l'explosion de la consommation de produits d'hygiène durant la crise du Covid.
- Les **produits d'entretien du linge représentent la plus grande part du chiffre d'affaires** (presque 2,2 milliards en 2021).

**120**

ADHÉRENTS

Au 17 Mars 2022

**13 405**

SALARIÉS

(Source : enquête Afise représentation 2020 au 31 décembre 2020)

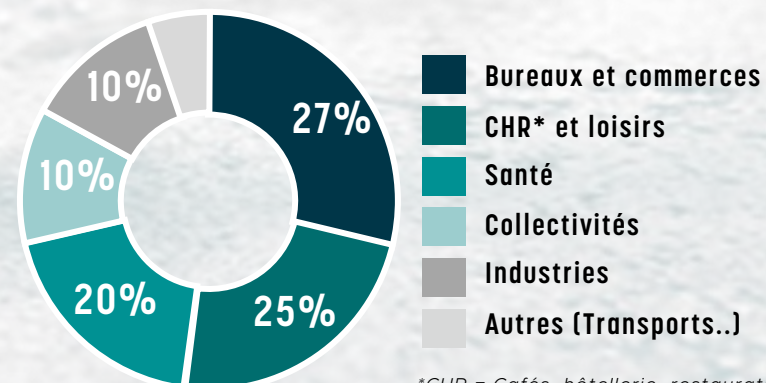


**95**

SITES DE PRODUCTION

(Source : Afise - mars 2022)

- Le **marché professionnel est en essor, porté par la croissance des entreprises de nettoyage**. Il se distingue du marché grand public par une grande majorité de PME (72%), et par un tissu industriel **d'avantage ancré sur le territoire français** (sites de production, centres décisionnaires).
- 6 segments de marché principaux**. Les bureaux et commerces, CHR et loisirs, représentent 70% des parts de marché. Le marché professionnel se caractérise également par **une part majoritaire et croissante d'externalisation des tâches de nettoyage auprès d'entreprise spécialisées**.
- Un grande partie des produits distribués sur le marché professionnel sont classés dangereux selon le règlement CLP et également soumis à une homologation selon réglementation ADR** (pour 56% des emballages plastiques du secteur<sup>(1)</sup>)



Chiffre d'affaires France :

**1,1**  
Milliards €

\*CHR = Cafés, hôtellerie, restauration  
Source : Rapport d'activité FHER 2021



# DES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES FORTES, NOTAMMENT POUR LES PRODUITS CLASSÉS DANGEREUX

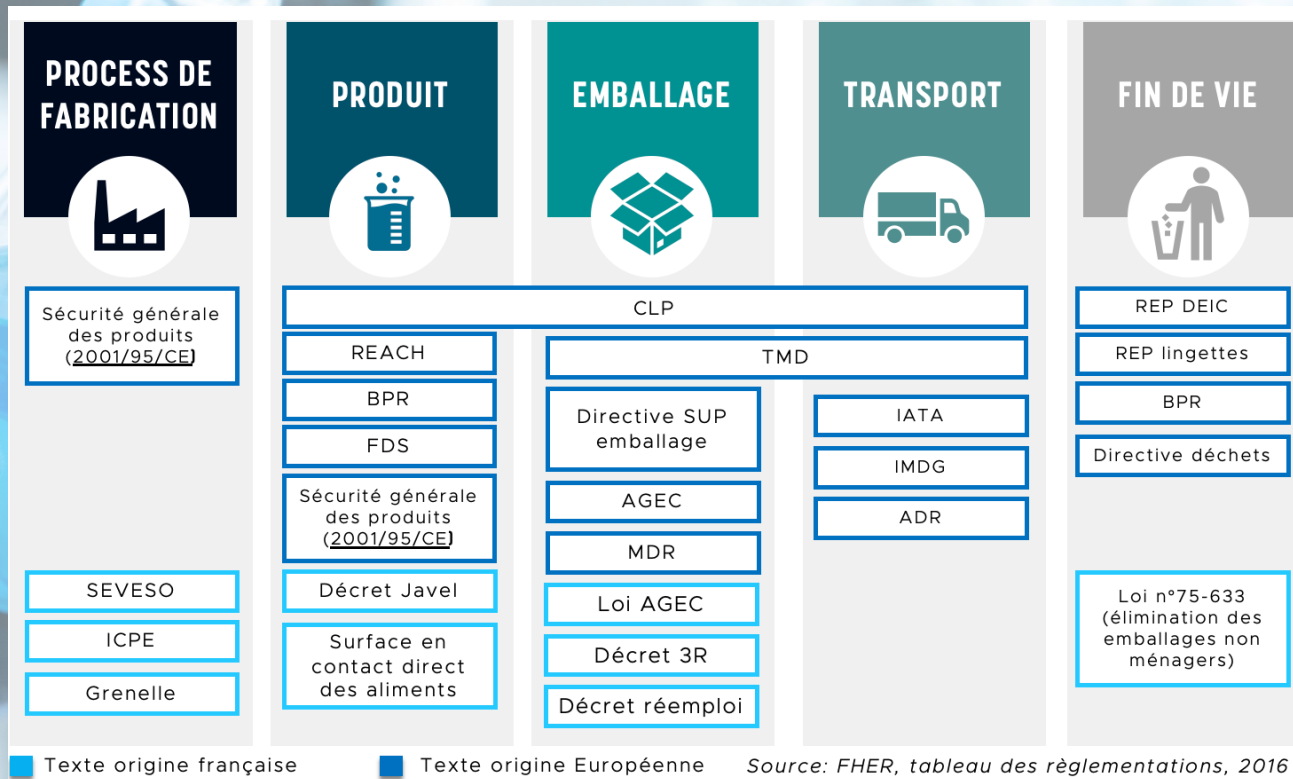


Tableau des principales réglementations influant sur les produits et emballages du secteur

## DES FORMULES CLASSÉES COMME DANGEREUSES ET SOUVENT SOUMISES À DES PROCÉDURES DE MISE SUR LE MARCHÉ LONGUES ET COÛTEUSES

Ce cadre réglementaire a pour objectif de garantir la **sécurité des hommes et de l'environnement** tout au long du cycle de vie des produits, de leur fabrication à leur fin de vie.

Notamment, une grande partie des formules du secteur devront être transportées dans des **emballages homologués** spécifiquement pour les contenir (règlements ADR et CLP) afin de répondre à leur caractère dangereux (56% des emballages plastiques du secteur professionnel).

Dans une perspective de sécurité utilisateur, **tout nouvel emballage** ayant pour but de contenir telle formule devra obtenir une autorisation auprès d'un organisme agréé. Ce processus dure **entre 6 mois et 2 ans** et coûte **de 1500€ à 5000€ par couple emballage / fermeture et par site de production de cet emballage**.

# DE FORTES CONTRAINTES SUR LES FONCTIONS DE L'EMBALLAGE, TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

## FONCTIONS TECHNIQUES

## FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES

## FONCTIONS LOGISTIQUES

## FONCTIONS MARKETING

#1

Garantir la sécurité de l'utilisateur et de l'environnement



Fermeture de sécurité  
Résistance mécanique  
Pas de contact avec le produit pur

#2

Préserver la qualité et l'efficacité des produits



Propriétés barrières,  
Emballage renforcé pour certains produits très solvants ou très parfumés,  
Bouchon de dégazage,  
etc.

#3

Faciliter l'utilisation du produit



Ergonomie,  
Système de dosage,  
Poids (Prévention des risques de TMS)

#4

Satisfaire les contraintes d'étiquetage CLP et ADR



Espace d'étiquetage

#5

Homologation ADR du couple emballage / bouchon



Tests de résistance mécanique et de vieillissement  
Obtention d'agrément

#6

Répondre aux contraintes industrielles des fabricants et des transporteurs



Cadences et machines,  
Empilement des emballages secondaires,  
Chocs liés aux transports,  
Variations de température et d'hygrométrie  
Durée de vie des produits de 12 à 36 mois

#7

Communiquer avec le client



Forme,  
Code couleur

# 03. LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

---

## 03. LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

---

# A. DESCRIPTION SECTORIELLE

# DESCRIPTION DES PRODUITS DU SECTEUR PROFESSIONNEL

Les produits d'hygiène et d'entretien destinés aux circuits professionnels se composent **de mélanges de produits chimiques remplissant des fonctions spécifiques**. Ils sont utilisés pour l'entretien des sols, des surfaces, des sanitaires, mais aussi du linge, de la vaisselle, des machines agricoles ou industrielles, des véhicules.

Ces produits peuvent être répartis en 3 grandes typologies :

- **Les détergents** sont des composés chimiques dotés de propriétés tensioactives qui les rendent capables d'enlever les salissures.
- **Les désinfectants** éliminent les micro-organismes et/ou les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés. Ils font partie de la catégorie des biocides.
- **Les spécialités** sont des produits de nettoyage ou d'hygiène n'étant ni des détergents ni des désinfectants.



La dangerosité et/ou la composition des produits implique des propriétés exigeantes pour l'emballage

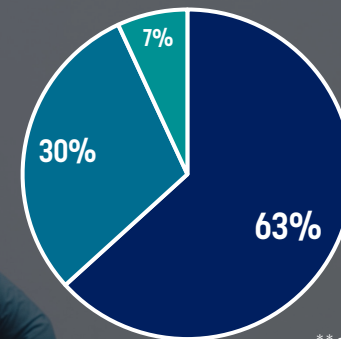
Ces produits sont en grande majorité **liquides et souvent corrosifs**. **L'emballage du produit fini doit être adapté à sa composition et à sa classe de danger.**

80

Millions d'UVC\*

PRODUITS MIS SUR LE MARCHÉ EN 2021

\*UVC = Unité Vente Consommateur



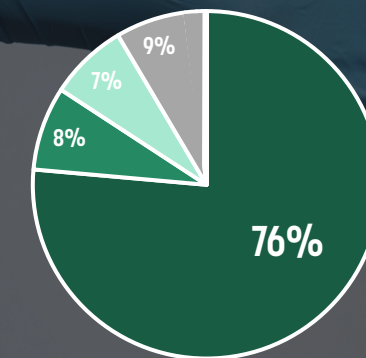
- Détergents
- Désinfectants\*\*
- Spécialités (dégraissants, assouplissants, lubrifiants...)

\*\*détergent-désinfectant compris

VOLUMES PAR FONCTION DE PRODUIT - SECTEUR PROFESSIONNEL 2021  
*(emballages non qualifiés exclus)*

76%

PART DU GISEMENT LIQUIDE



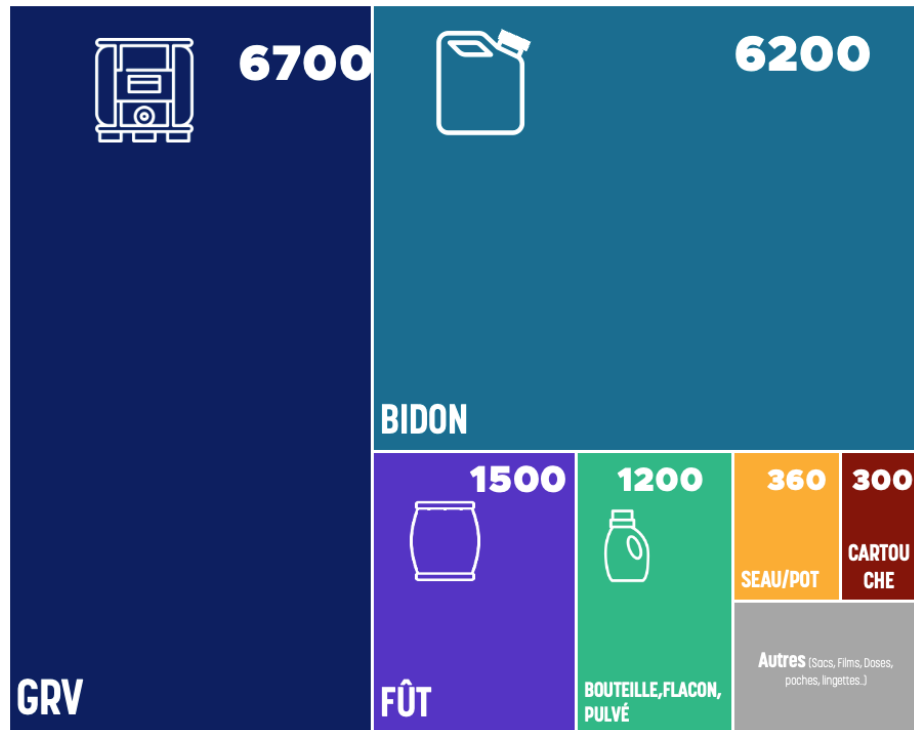
- Liquide
- Poudre
- Gel
- Autres

VOLUMES PAR GALÉNIQUE - SECTEUR PROFESSIONNEL 2021



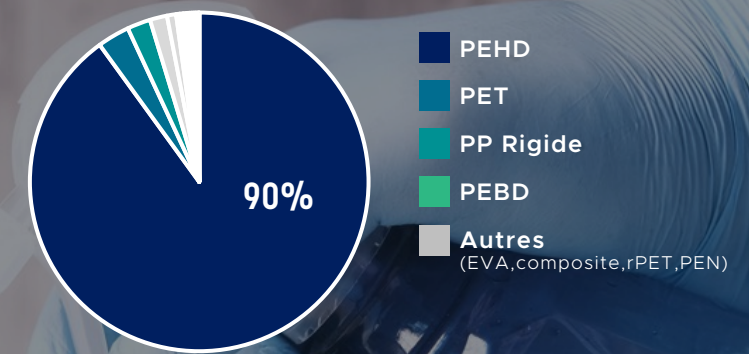
# 4 TYPOLOGIES D'EMBALLAGES PLASTIQUES REPRÉSENTENT 85% DU GISEMENT TOTAL

## 18 200 Tonnes



**TONNAGE DE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE -**  
 SECTEUR PROFESSIONNEL 2021 - (Source : Feuille de route 3R - FHER 2022)

# 90% DU GISEMENT TOTAL D'EMBALLAGES EN PEHD



**RÉPARTITION DES MATIÈRES D'EMBALLAGE -**  
 SECTEUR PROFESSIONNEL 2021

## 96%

**DU VOLUME TOTAL DES EMBALLAGES RECYCLABLE\***

\* (disposant d'une filière de recyclage opérationnelle)

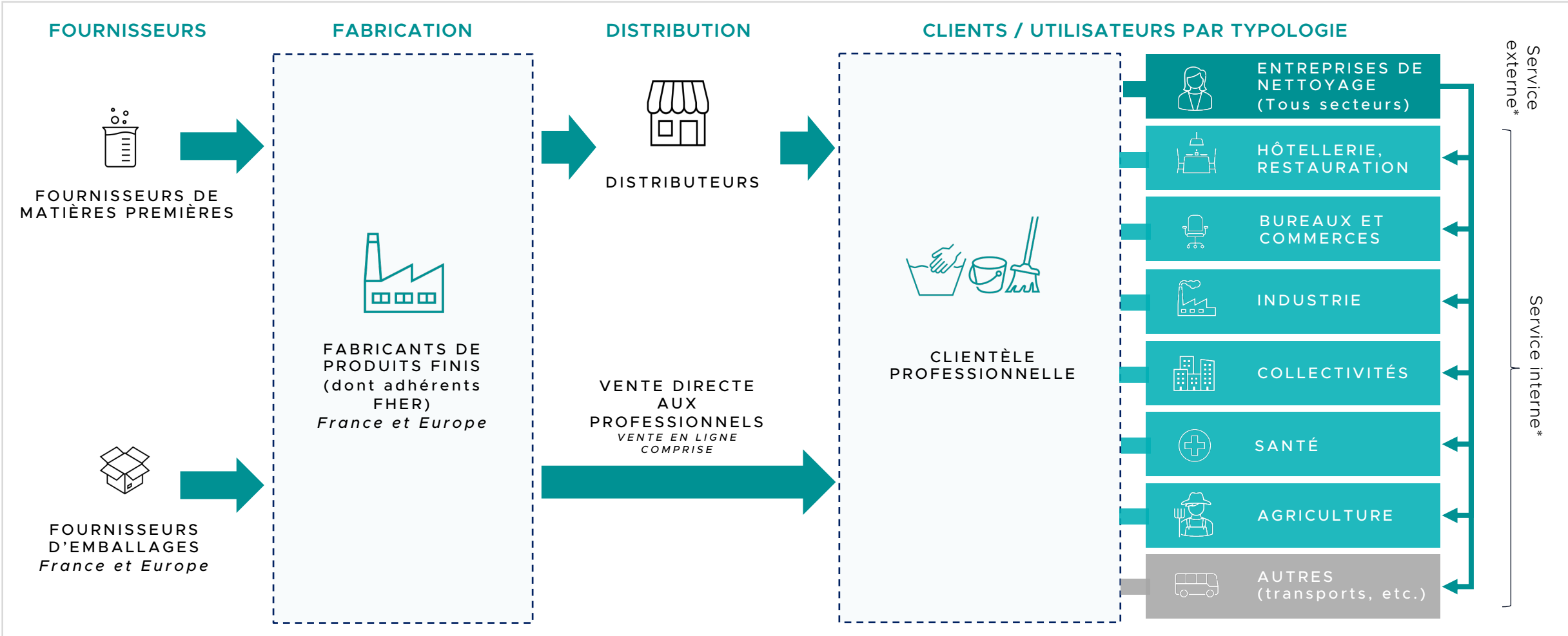
## 4%

Seules 4% des résines utilisées par le **secteur de l'hygiène professionnelle**

ne disposent pas aujourd'hui de filières de recyclage opérationnelles en France.

# PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

## SCHÉMA LOGISTIQUE - ACTEURS CLÉS DU MARCHÉ PROFESSIONNEL



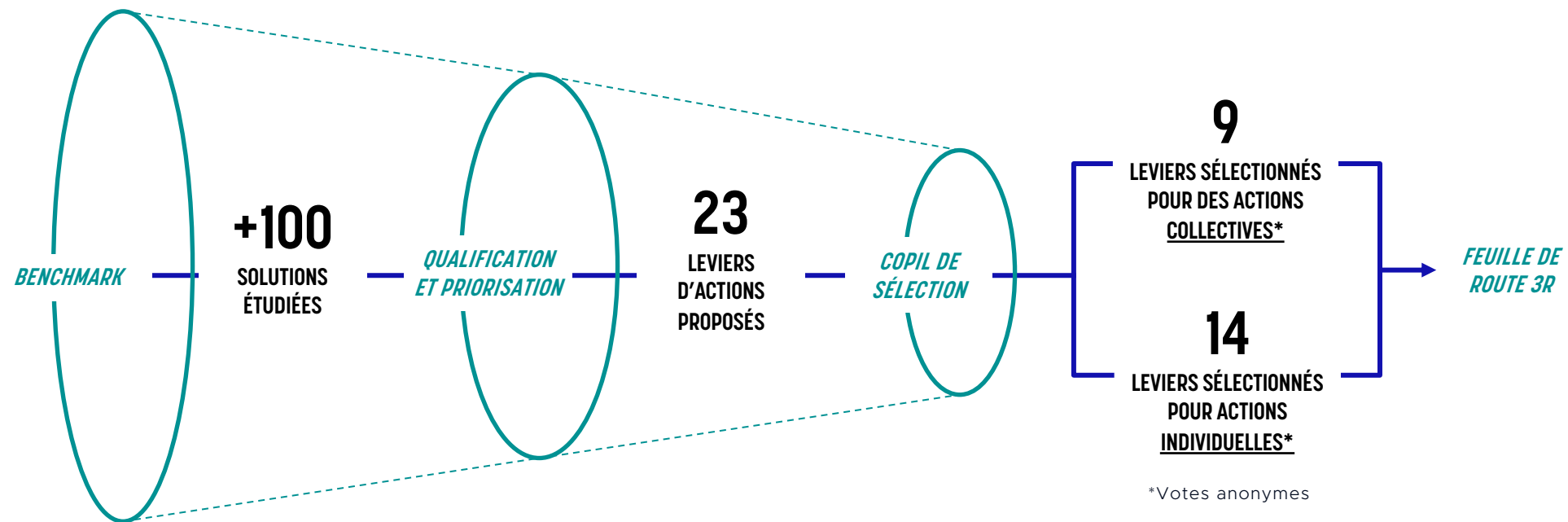
\*Service externe : prestation de nettoyage réalisée par une entreprise spécialisée. Service interne : L'entreprise possède son propre service de nettoyage.

## 03. LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

---

# B. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES




# UNE SÉLECTION DE LEVIERS D' ACTIONS RIGOUREUSE ABOUTISSANT À UNE FEUILLE DE ROUTE « SUR-MESURE »





# 23 LEVIERS D'ACTION 3R ÉTUDIÉS

3R	DÉFINITIONS	EMBALLAGES	ÉTAT	LEVIERS D'ACTION 3R ÉTUDIÉS
<b>RECYCLAGE</b>	Le recyclage inclut toute <b>opération de valorisation</b> par laquelle les déchets sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.	<b>TOUS</b> <b>POMPES/PULVÉRISATEURS</b> <b>BIDONS</b> <b>SACS</b> <b>CARTOUCHES</b> <b>BAGS-IN-BOX</b> <b>TOUS</b> <b>FILMS</b>	        	<p>Rédiger un guide de bonnes pratiques pour tendre vers un gisement d'emballages 100% recyclable</p> <p>Lancer un groupe de travail visant à faire une veille sur la recyclabilité des emballages du secteur</p> <p>Systématiser l'utilisation des pompes et pulvérisateurs en mono-matériau</p> <p>Limiter l'utilisation de bidons non recyclables en composite plastique</p> <p>Substituer les sacs en complexe/composite plastique par des sacs en PE</p> <p>Développer des cartouches en résines recyclables pour substituer les cartouches actuellement en EVA</p> <p>Développer des bag-in-box recyclables</p> <p>Substituer les films en PP souple par des films en PE</p> <p>Développer la réintégration de plastique recyclé issu de boucles fermées dans de nouveaux emballages</p>
<b>RÉDUCTION</b>	<p>La réduction constitue le levier le plus efficace et le plus rapidement activable.</p> <p>Deux principaux modes de réduction sont à envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La réduction absolue</b></li> <li>• <b>La réduction via substitution</b></li> </ul>	<b>TOUS</b>  <b>DE PRODUITS SOLIDES</b>	       	<p>Monter une action collective pour rédiger des cahiers des charges d'éco-conception non contraignants pour les emballages les plus communément utilisés et les communiquer aux fabricants d'emballages</p> <p>Aligner la filière sur des contenances de vente minimales pour les emballages appropriés</p> <p>Passer à des emballages de plus grands formats</p> <p>Étudier la possibilité de passer des produits liquides en formats solides</p> <p>Substituer les emballages de produits liquides par des emballages celluloseux</p> <p>Augmenter la compaction des produits</p> <p>Choisir les références d'emballages de poids minimal (pour de mêmes typologies d'emballages et de produits)</p> <p>Substituer les emballages de produits solides par des fûts krafts</p>
<b>RÉEMPLOI</b>	Le réemploi inclut toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont <b>utilisés de nouveau pour un usage identique</b> à celui pour lequel ils avaient été conçus.	<b>GRV ET FÛTS</b> <b>BIDONS</b> <b>PRÊT À L'EMPLOI</b> <b>FLACONS/BOUTEILLES /SEAUX</b> <b>GRV</b>	     	<p>Accélérer le réemploi industriel des GRV et des fûts</p> <p>Développer le réemploi industriel pour les bidons de 5L à 60L</p> <p>Développer les systèmes de dilution pour remplacer le prêt à l'emploi</p> <p>Développer un dispositif de réemploi industriel pour les bouteilles et flacons (&lt;3L)</p> <p>Développer les formats de recharges réemployables pour les emballages de petits volumes (&lt;1,5L)</p> <p>Développer le remplissage de cuve sur site par citerne</p>

-  Solution déployable individuellement
-  Solution retenue collectivement
-  Solution déjà activée par certains adhérents

## 03. LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

---

### C. LA TRAJECTOIRE 3R

# 9 LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS PAR LES INDUSTRIELS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE\*

OBJECTIFS	LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE	POTENTIEL 3R <sup>(1)</sup>	EMBALLAGES	ANNÉE VISÉE	BESOIN INVESTISSEMENT ET ACV		
					ADHÉRENT TYPE	FILIÈRE	FILIÈRE AVAL
RECYCLAGE	Tendre vers la suppression de 100% des éléments perturbateurs de tri et de recyclage	4%	Tous	2025	-	50 - 200 K€	-
	Définir un socle de connaissance partagé et opposable sur la recyclabilité des emballages du secteur	n/a	Tous	2025	-	50 - 200 K€	-
REDUC.	Lancer des projets de réduction du poids des emballages grâce à l'éco-conception	n/a	À déterminer	2025	50 - 200 K€		-
RÉEMPLOI	Constituer un groupe de travail (GT) pour définir les contraintes et trouver des solutions pour augmenter le nombre de GRV et fûts réemployés.	n/a	GRV et fûts	2025	100 - 500 K€		
	Accélérer le réemploi industriel des GRV et des fûts	3,5%	GRV	2030	0,5 - 4,3 M€	0,05 - 0,3 M€	3 - 3,5 M€
		1%	Fûts >100L	2030	0,3 - 3,5 M€	0,05 - 0,3 M€	3 - 3,5 M€
	Développer un modèle de réemploi industriel pour les bidons entre 5l et 60l	n/a	Bidons	2025	100 - 500 K€		-
		8% si déployé	Bidons	2025	0,3 - 4,5 M€	0,3 - 0,9 M€	4,5 - 6 M€
	Développer les systèmes de dilution pour remplacer le prêt à l'emploi	n/a	Emballages prêts à l'emploi (pulvérisateurs, doses, ...)	2025	50 - 150 K€		-



# 04. LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

---



## 04. LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

---

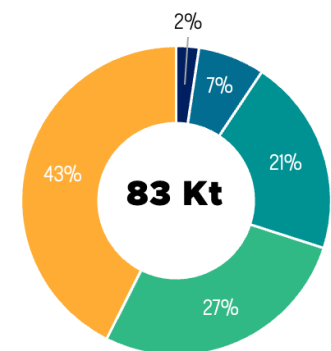
### A. DESCRIPTION SECTORIELLE

# LE MARCHÉ GRAND PUBLIC, DES VOLUMES D'EMBALLAGES PLASTIQUES 4 FOIS PLUS IMPORTANTS QUE SUR LE MARCHÉ PROFESSIONNEL

SECTEUR B2C DOMINÉ PAR LES BOUTEILLES ET FLAONS ET PAR LES PRODUITS POUR LE LINGE, MULTI-SURFACE ET VAISSELLE

## GISEMENT D'EMBALLAGES PLASTIQUES - FHER B2C

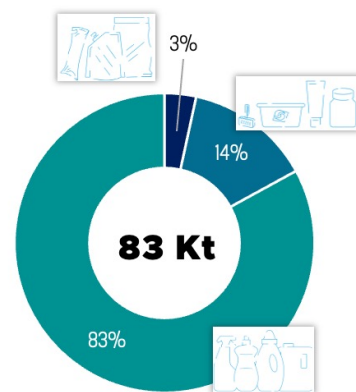
Par typologies de produits



- Produits linge
- Nettoyants multi-surfaces
- Produits vaisselle
- Désinfectants pour linge et eau de javel
- Désodorisants et insecticides

Par typologies d'emballages

- Bouteilles, flaons, bidons, pulvérisateurs – plastiques rigides
- Boîtes, pots, tubes, coques/cages, blisters, et autres rigides – plastiques rigides
- Sachets, doypacks, berlingots, films (dont emballages en PVC) – plastiques souples

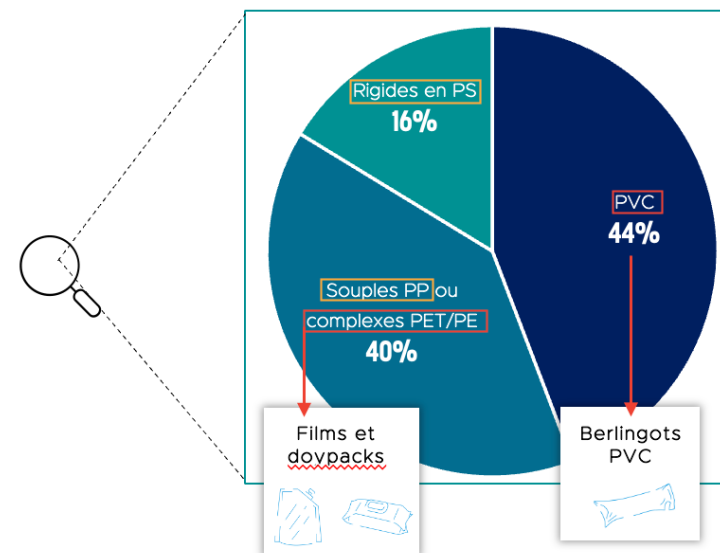


100% D'EMBALLAGES RECYCLABLES EN 2025, UN DÉFI ACCESSIBLE POUR LA FILIÈRE

Emballages plastiques en résines non recyclables :

**2,6%**

(ou 2150 T)  
Secteur FHER B2C



Principaux perturbateurs de recyclages dans les emballages plastique des adhérents FHER B2C :

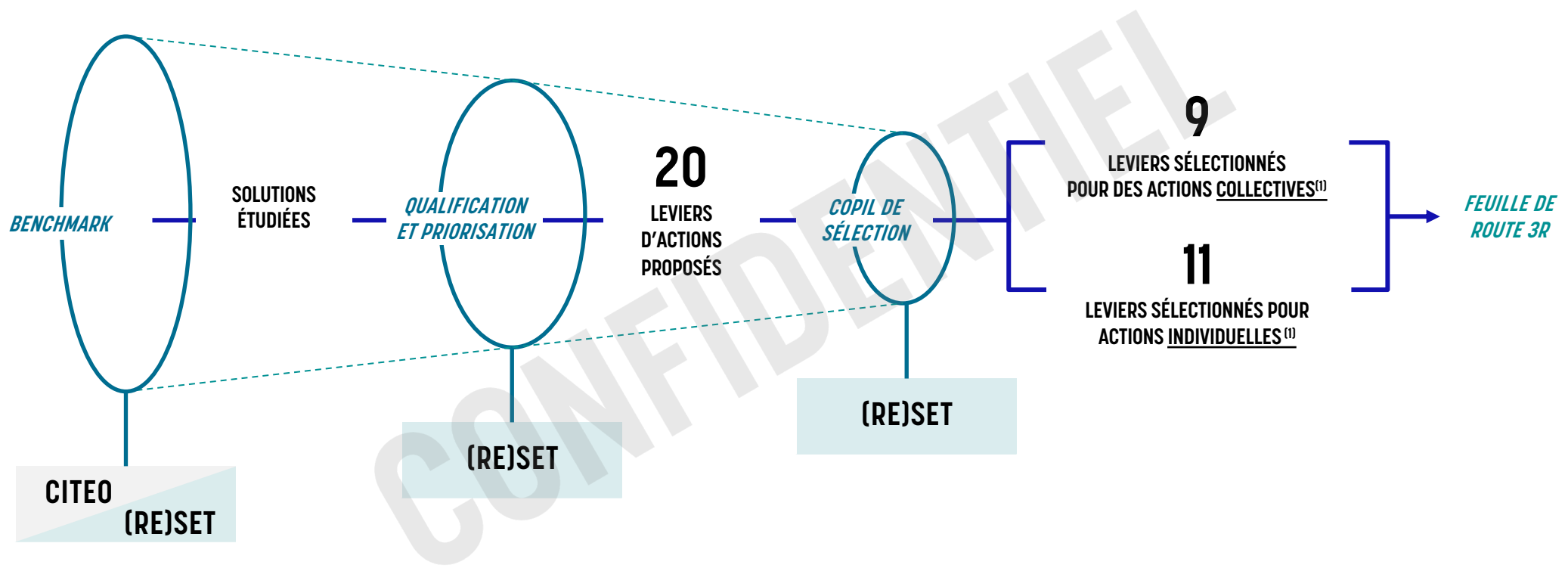
- Emballages colorés avec du noir de carbone
- Présence de métal (ressorts) ou de billes (verre, acier)
- Films complexes plastiques
- Étiquettes et manchons non-compatibles

## 04. LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

---

# B. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

# UNE SÉLECTION DE LEVIERS D'ACTION\* RIGOUREUSE ABOUTISSANT À UNE FEUILLE DE ROUTE « SUR-MESURE »



Ce document présente des descriptions succinctes des solutions proposées pour le marché B2C. Des informations complémentaires sont disponibles dans le document : Plan de prévention et d'écoconception des emballages ménagers pour la période 2020-2025 - Entreprises du secteur des produits d'hygiène et d'entretien – rédigé par Citeo en 2022

\*Actions à mener dans le respect du droit de la concurrence

(1) Votes anonymes  
By (RE)SET 2023



# 20 LEVIERS D'ACTION 3R

3R	EMBALLAGES	ÉTAT	LEVIERS D'ACTION 3R ÉTUDIÉS
<b>RECYCLAGE</b> Le recyclage inclut toute <b>opération de valorisation</b> par laquelle les déchets sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.	TOUS	■	Rédiger un guide de bonnes pratiques visant la réduction des perturbateurs de recyclage Rédiger un cahier des charges d'un grade de plastique non contraignant propre aux emballages de la détergence (résine PET & PEHD) et favoriser l'émergence du recyclage en boucle fermée Lancer un programme de R&D visant à développer un doypack mono PE de grand format
	DOYPACKS	■	
<b>RÉDUCTION</b> La réduction constitue le levier le plus efficace et le plus rapidement activable.  Deux principaux modes de réduction sont à envisager : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La réduction absolue</b></li> <li>• <b>La réduction via substitution</b></li> </ul>	TOUS	■	Consulter l'AISE pour savoir si des projets d'initiatives de compaction et/ou de concentration pour d'autres produits que les lessives sont à l'étude Proposer aux autorités un mode d'affichage des prix visant à mieux valoriser les produits compactés et/ou concentrés auprès des consommateurs en complétant l'affichage en €/litre par un affichage en €/dose Lancer une campagne de communication commune à la filière visant à sensibiliser les consommateurs aux formats recharges et produits compactés Évaluer les différents programmes de R&D visant à développer des solutions alternatives au plastique et en faciliter l'accès aux membres de la filière. En l'absence de programme existant, lancer un programme propre à la filière Réaliser une ACV pour comparer l'impact environnemental des produits solides et liquides à efficacités équivalentes, sur les principales catégories de produits du secteur Éviter les films ou autres éléments ajoutés pour la vente en lots Questionner les poignées en dessous de certaines contenances Éviter les manchons et optimiser les étiquettes Réduire l'épaisseur des emballages Travailler sur les dimensions pour optimiser les emballages Réduire la taille des bouchons Optimiser le système de fermeture des doypacks : bouchon à éviter Systématiser la suppression des bouchons verseurs pour les doypacks < 1 Litre
	BOUTEILLES/FLACONS	■	
	TOUS	■	
<b>RÉEMPLOI</b> Le réemploi inclut toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont <b>utilisés de nouveau pour un usage identique</b> à celui pour lequel ils avaient été conçus.	TOUS	■	Lancer une étude visant à déterminer les conditions de réussite du réemploi par l'industriel sur les emballages de la filière Mener des actions collectives pour lever les barrières du vrac sur les produits du secteur (usage, structure, etc.) Déployer les solutions de recharges (recharges souples, concentrées solides ou liquides à diluer, flacons sans pulvérisateurs, etc.)
	DOYPACKS	■	
<b>LEVIER TRANSVERSE</b>	TOUS	■	Mettre en place un dispositif de partage régulier des innovations en termes d'emballages coordonné par FHER

- Solution déployable individuellement
- Solution retenue collectivement
- Solution déjà activée par certains adhérents

## 04. LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

---

### C. LA TRAJECTOIRE 3R

# 9 LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS PAR LES INDUSTRIELS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE\*

3R	LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE	POTENTIEL 3R <sup>(1)</sup>	EMBALLAGES	ANNÉE VISÉE	BESOIN INVESTISSEMENT ET ACV		
					ADHÉRENT TYPE	FILIÈRE	FILIÈRE AVAL
RECYCLAGE	Rédiger un <b>guide de bonnes pratiques</b> visant la réduction des perturbateurs de recyclage	n/a	Tous	2025	-	50 - 200 K€	-
	Rédiger un <b>cahier des charges d'un grade de plastique non contraignant</b> propre aux emballages de la détergence (résines PET & PEHD) et favoriser l'émergence du recyclage en boucle fermée	n/a	Tous	2030	-	50 - 200 K€	-
RÉDUCTION	Consulter l' <b>AISE pour savoir si des projets d'initiatives de compaction et/ou de concentration</b> pour d'autres produits que les lessives <b>sont à l'étude</b>	7,1% – 17,8%	Tous	2025 - 2030	-	-	-
	Proposer aux autorités un <b>mode d'affichage des prix</b> visant à mieux valoriser les produits compactés et/ou concentrés auprès des consommateurs <b>en complétant l'affichage en €/litre par un affichage en €/dose</b>	Potentiel associé à la compaction réelle de certains produits	Tous	2025	-	10 - 30 K€	-
	Lancer une <b>campagne de communication</b> commune à la filière visant à <b>sensibiliser les consommateurs aux formats recharges et produits compactés</b>		Tous	2025	100 - 500 K€ Dépend fortement du dimensionnement de la campagne		-
	Évaluer les différents programmes R&D visant à <b>développer des solutions alternatives au plastique pour les bouteilles et flacons</b> et en faciliter l'accès aux membres de la filière. <b>En l'absence de programme existant, lancer un programme propre à la filière</b>		n/a	Bouteilles Flacons	2025	-	-
RÉEMPLOI	Lancer une <b>étude</b> visant à <b>déterminer les conditions de réussite du réemploi</b> par l'industriel sur les emballages de la filière	7,2%	Bouteilles Flacons	2025	50 - 200 K€	31,4 M€ - 65,7 M€	11 M€ - 28,4 M€
	Mener des actions collectives pour <b>lever les barrières du vrac</b> sur les produits du secteur (usage, structures etc.)	n/a	Tous	n/a	50 - 200 K€	985K€ - 2,55 M€	-
LEVIER TRANSVERSE	Mettre en place un <b>dispositif de partage et de veille des innovations sur les emballages</b> du secteur, coordonné par FHER	n/a	Tous	2025	-	50 - 200 K€	-



# 05. GOUVERNANCE DE LA FEUILLE DE ROUTE

---

# MÉTHODOLOGIE : DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS ATTRIBUÉS ENTRE FHER, ADHÉRENTS, ET AUTRES PARTIES-PRENANTES, PRÉPARANT LA GOUVERNANCE

RÔLES & RESPONSABILITÉS			
FHER	M&D	RECYCLEUR	EO
R	A	C	C/I
R	A	C	C/I
R	A		I

**FHER**

**M&D:** Marque et distributeur

**RECYCLEUR :** Recycleurs, COTREP

**EO:** Eco-organisme

Pour chaque levier d'action sélectionné pour une activation collective, ces cases présentent une proposition d'assignation de rôles aux principales parties prenantes parmi :

**R : Responsable**

Le responsable de la réalisation des tâches ou de la livraison du projet. Cette personne est souvent impliquée dans la planification, la coordination et la supervision des activités du projet.

**A : Approbateur**

La personne qui doit approuver une décision ou un livrable avant que le projet puisse avancer à la prochaine étape. Cette personne peut également avoir le pouvoir de modifier ou d'ajuster les exigences du projet.

**C : Consulté**

La personne qui peut fournir des informations, des conseils ou des suggestions sur les tâches ou les décisions liées au projet. Cette personne n'a pas nécessairement de pouvoir décisionnel, mais elle peut avoir une expertise ou des connaissances importantes.

**I : Informé**

La personne qui doit être informée des décisions ou des mises à jour du projet, mais qui n'est pas directement impliquée dans les activités ou les décisions du projet.



# RÔLES & RESPONSABILITÉS POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIONS COLLECTIVES\*

	OBJECTIFS	LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE	EMBALLAGES	ANNÉE VISÉE	RÔLES & RESPONSABILITÉS			
					FHER	M&D	EXPERTS	EO
RECYCLAGE	Tendre vers la suppression de 100% des éléments perturbateurs de tri et de recyclage	Rédiger un guide de bonnes pratiques pour tendre vers un gisement d'emballage 100% recyclable. Ce guide pourra s'inspirer des axes de solution proposés dans le volet solution de recyclage.	Tous	2025	R	A	C	C/I
	Définir un socle de connaissance partagé et opposable sur la recyclabilité des emballages du secteur	Lancer un groupe de travail visant à faire une veille sur la recyclabilité des emballages du secteur : Partager une méthodologie commune d'analyse de recyclabilité des solutions d'emballage / Les résultats des analyses de recyclage formeront ensuite des informations à partager et mettre en commun par le secteur sur la recyclabilité des emballages communs.	Tous	2025	R	A	C	C/I
REDUC.	Lancer des projets de réduction du poids des emballages grâce à l'éco-conception	Monter une action collective, incluant des fabricants d'emballages, pour rédiger des cahiers des charges (CDC) d'éco-conception non contraignants pour les emballages les plus communément utilisés et les communiquer aux fabricants d'emballages.	À déterminer	2025	R	A	C	I
RÉEMPLOI	Accélérer le réemploi industriel des GRV et des fûts	Constituer un groupe de travail pour définir les contraintes et trouver des solutions associées à l'augmentation du nombre de GRV et fûts réemployés.	GRV et fûts	2025	R	A	C	C/I
		Encourager le déploiement des solutions issues du GT afin d'augmenter la part de GRV réemployés par le secteur de +10% à horizon 2030 (passant de 30% à date à 40%)	GRV	2030	R	A	C	C/I
		Encourager le déploiement des solutions issues du GT afin d'augmenter la part de fûts réemployés par le secteur de +10% à horizon 2030 (passant de 30% à date à 40%)	Fûts >100L	2030	R	A	C	C/I
	Développer un modèle de réemploi industriel pour les bidons entre 5L et 60L	Réaliser une étude visant à valider l'intérêt économique et environnemental de la mise en place d'un système de réemploi industriel pour les bidons de 5L à 60L (incluant les bidons servant de recharge aux centrales de dilution).	Bidons	2025	R	A	C	C/I
		Lancer un pilote opérationnel	Bidons	2025	R	A	C	C/I
Développer les systèmes de dilution pour remplacer le prêt à l'emploi	Lancer un groupe de travail visant à développer l'utilisation des produits concentrés à diluer pour remplacer une partie des emballages de produits prêts à l'emploi.	Emballages prêts à l'emploi (pulvérisateurs, doses, ...)	2025	R	A	C	I	

# RÔLES & RESPONSABILITÉS POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIONS COLLECTIVES\*

3R	LEVIERS D'ACTION SÉLECTIONNÉS POUR UNE ACTIVATION COLLECTIVE	EMBALLAGES	ANNÉE VISÉE	RÔLES & RESPONSABILITÉS			
				FHER	M&D	EXPERTS	EO
RECYCLAGE	Rédiger un <b>guide de bonnes pratiques</b> pour viser à supprimer les perturbateurs de recyclage	Tous	2025	R	A	C	C/I
	Rédiger un <b>cahier des charges d'un grade de plastique non contraignant</b> propre aux emballages de la détergence (résine PET & PEHD) et favoriser l'émergence de recyclage en boucle fermée	Tous	2030	R	A	C	C/I
RÉDUCTION	Consulter l' <b>AISE</b> pour savoir si des <b>projets d'initiatives de compaction et/ou de concentration</b> pour d'autres produits que les lessives sont à l'étude	Tous	2025 - 2030	R	A	C	I
	Proposer aux autorités un <b>mode d'affichage des prix</b> visant à mieux valoriser les produits compactés et/ou concentrés auprès des consommateurs <b>en complétant l'affichage en €/litre par un affichage en €/dose</b>	Tous	2025	R	A	C	I
	Lancer une <b>campagne de communication</b> commune à la filière visant à <b>sensibiliser les consommateurs aux formats recharges et produits compactés</b>	Tous	2025	R	A	C	I
	Évaluer les différents programmes de R&D visant à <b>développer des solutions alternatives au plastique pour les bouteilles et flacons</b> et en faciliter l'accès aux membres de la filière. <b>En l'absence de programme existant, lancer un programme propre à la filière</b>	Bouteilles /Flacons	2025	R	A	C	I
RÉEMPLOI	Lancer une <b>étude</b> visant à <b>déterminer les conditions de réussite du réemploi par l'industriel</b> sur les emballages de la filière	Tous	2025	R	A	C	I
	Mener des actions collectives pour <b>lever les barrières du vrac</b> sur les produits du secteur (usage, structures etc.)	Tous	n/a	R	A	C	I
LEVIER TRANSVERSE	<b>Mettre en place un dispositif de partage et de veille des innovations sur les emballages</b> du secteur coordonné par FHER	Tous	2025	R	C	C	

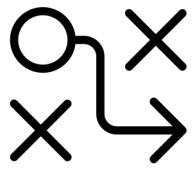
FHER  
M&D: Marque et distributeur

EXPERTS : Recycleurs, COTREP  
EO: Eco-organisme

R : Responsable  
A : Approbateur

C : Consulté  
I : Informé

\*Actions à mener dans le respect du droit de la concurrence



# SUITES ENVISAGEABLES ET LIMITES POUR L'ACTIVATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Malgré les contraintes intrinsèques à l'emballage des produits d'hygiène et d'entretien, les acteurs du secteur, menés par FHER, ont réussi à identifier des pistes d'action ambitieuses. L'étude, inédite par la représentativité des données collectées, l'implication des équipes et dirigeants, la diversité et la complémentarité des leviers d'actions proposés, a permis au collectif de s'investir avec conviction dans des solutions 3R.

Cependant, certains freins demeurent et pourraient ralentir cette démarche vertueuse à moyen et long terme :

## 1. RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA GESTION DES ACTIONS COLLECTIVES

Le succès des objectifs présentés dans cette feuille de route est conditionné par le lancement rapide de certaines actions pour obtenir des résultats dès 2025/2030. Ces actions devront être financées et être prises en charge par des acteurs responsables de leur coordination. FHER semble être le candidat évident pour incarner ce double rôle, et ce pour la grande majorité des actions collectives sélectionnées par la filière. Cependant **les ressources mobilisables par FHER, tant en personnel qu'en ressources financières, ne lui permettront pas de mener à bien cette mission.** Un premier travail de filière visant à réorganiser la gouvernance des projets ainsi qu'à identifier des solutions de financement en vue de l'activation de cette feuille de route est donc indispensable. À noter, FHER peut choisir de déléguer la responsabilité des projets issus des leviers d'actions collectifs sélectionnés.

## 2. HARMONISATION DES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES ET FRANÇAISES

Sur le segment grand public, avec des marques internationales, visant le marché européen, **le potentiel manque d'harmonisation des réglementations françaises et européennes** contraint l'innovation sur la

matière des emballages. En effet, en l'état, la loi française (loi AGECE) prévoit de tendre vers la fin des emballages plastiques à usage unique (EPUU) à l'horizon 2040. Parallèlement, le projet de règlement emballages européen (PPWR) prévoit des objectifs ambitieux de réincorporation de matière recyclée à horizon 2030 et 2040. Or, les EPUU contenant du plastique recyclé n'échappent pas aux objectifs français de suppression. Dès lors, si les industriels du secteur de l'hygiène et de l'entretien veulent prendre les devants et investir dans la réincorporation de matière plastique recyclée dans les emballages, des discussions doivent être menées avec les pouvoirs publics pour prendre en compte le taux de réincorporation de recyclé dans la définition des EPUU. Cela leur permettra de respecter simultanément les lois française et européenne.

## 3. BESOIN EN SENSIBILISATION DES UTILISATEURS FINAUX

Une autre contrainte pour le segment grand public est liée à l'acte d'achat : seule une grande **sensibilisation et communication**, à l'échelle nationale, permettra aux consommateurs d'accepter les innovations sur les emballages (recharge, produits plus concentrés), tout en augmentant les quantités de plastiques collectées et recyclées.

Sur le marché professionnel, pour le secteur tertiaire, la clientèle est constituée d'entreprises de nettoyage spécialisées, d'industriels et d'entités publiques. Celles-ci sont soumises à des **cahiers des charges exigeants tant sur le plan de l'efficacité environnementale que sur l'efficacité horaire.** Certaines solutions potentiellement chronophages, comme ajouter un processus de dilution lors du ménage, seront donc difficiles à mettre en place, même si très efficaces dans un objectif de réduction d'emballages plastiques. Il sera donc nécessaire de sensibiliser les clients de ces entreprises afin qu'ils alignent leurs cahiers des charges aux objectifs de réduction fixés par la loi AGECE.


# GOVERNANCE :

## FHER SOUHAITE LANCER UN GROUPE DE TRAVAIL POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE DE LA FEUILLE DE ROUTE

 <b>FORMAT</b>	 <b>PARTICIPANTS</b>	 <b>FRÉQUENCE</b>	 <b>OBJECTIFS*</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un copil global de suivi de la feuille de route</li> <li>- Des groupes de travail par thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs volontaires</li> <li>- Représentants décisionnaires des secteurs produits professionnels et grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 réunions par an</li> <li>- À définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les priorités</li> <li>- Réaliser des états d'avancement</li> <li>- Partager les résultats des tests</li> <li>- Partage de bonnes pratiques</li> </ul>

**FHER :** « Nous constituons un Comité de suivi qui sera chargé de la gouvernance et de la mise en œuvre de la feuille de route 3R. Il rapportera directement au Comité d’Orientation Stratégique (COS). Sa première mission sera de prioriser les actions. Le Comité sera composé de 12 personnes maximum, représentants des secteurs produits professionnels et produits grand public en capacité de prendre des engagements au nom de leurs entreprises. Le Comité pourra décider de faire appel à des parties prenantes extérieures ou des experts de manière ponctuelle ou permanente. Les membres du GT seront sollicités pour apporter leur contribution écrite entre les réunions du Comité de suivi. »

**Proposition d’indicateurs de suivi de l’activation de la Feuille de Route à la page suivante**  
(Liste non exhaustive et non définitive – à valider avec les membres du groupe )

-  Des questions restent ouvertes quant à la gouvernance et le financement des travaux:
- ✓ Quelle implication des autorités ? Quel cadre pour travailler avec les industriels sur l’élaboration de critères pour les cahiers des charges ?
  - ✓ Quels financements? Quelle place de la REP EIC pour les travaux sur les EIC ?
  - ✓ Quel encadrement au regard du respect des règles de droit de concurrence ?



# MONITORING : DES INDICATEURS POUR LE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

## INDICATEURS DE PERFORMANCE RETENUS PAR R

### RECYCLAGE

**Évolution (en %) de la part du gisement plastique** des emballages primaires de l'hygiène et de l'entretien mis sur le marché en France **effectivement recyclé**.

### RÉDUCTION

**Évolution (en %) des tonnages plastiques issus** des emballages primaires, secondaires et tertiaires de l'hygiène et de l'entretien mis sur le marché.

### RÉEMPLOI

**Évolution (en %) de la part du gisement plastique** des emballages primaires de l'hygiène et de l'entretien mis sur le marché en France **effectivement réemployé, selon les méthodes de calculs publiées par l'Ademe**.

### TRANSVERSE

#### Nombre d'actions lancées par R

Puis, pour chaque action :

- **Nombre d'entreprises participantes par action**
- **Tonnages de plastiques et nombre de produits dans le scope**
- **Potentiel 3R concrétisé avec l'activation de l'action**

Les indicateurs seront mesurés en 2025, 2030, 2035, 2040



**( R E ) S E T**